

SEANCE DU 07 JUILLET 2025

Lundi 07 juillet 2025, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)		X		PEYRACHE A.	VISIO		
BOUSCHON M. (VP)		X		REVEL F.	X		
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)		X	
CHAZE M. (VP)		X		SCHERER A. (VP)	VISIO		
COULMONT H.		X		VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.		X					

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Monsieur le Président rappelle au bureau syndical que Territoire d'Énergie Ardèche porte actuellement un marché groupé pour la maintenance des installations de chauffage, ventilation et climatisation des collectivités ardéchoises. Ce groupement comporte 12 membres pour 138 sites sur le Département de l'Ardèche.

L'objectif est de déployer le prochain marché d'exploitation chauffage à partir de la saison de chauffe 2027-2028 en intégrant de potentiels nouveaux membres au groupement.

Afin de préparer ce groupement, Territoire d'Énergie Ardèche souhaite être accompagné par un bureau d'étude pour s'assurer de la bonne conduite du projet. Cet accompagnement concerne une prestation d'assistance technique, juridique et économique pour l'élaboration et le suivi du contrat d'entretien et d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation.

Territoire d'Énergie Ardèche a ainsi lancé une consultation. Il s'agit d'un marché en procédure adaptée pour une période de 7 ans, reconductible un an.

L'Avis d'Appel Public à la concurrence concernant ce marché a été publié sur le 05/05/2025 dans Le Dauphiné Libéré sur notre profil acheteur « achatpublic.com » avec une date limite de réception des offres au 28/05/2025 à 12h00. Deux candidats ont déposé une offre.

Le Président informe le bureau syndical que les 2 plis des candidats suivants ont été transmis avant la date limite de réception via la plateforme de dématérialisation :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	EXOPEN M. Thierry Jemmi contact@exopen.fr 10, Allée Irène Joliot Cury 69800 Saint-Priest France Tel : 04 26 69 16 27 SIRET : 985 118 934 00035
2	SOLUTIONS FOR ENERGY EFFICIENCY (SF2E-CIE) M Sebastien FRIEDRICH Contact.sf2e-cie@managery.fr 259 Rue Marcel Mérieux 69007 LYON France Tel : 04 78 26 25 36 SIRET : 450 748 256 00069

Au vu du dossier de candidature transmis par les candidats, le Président de les déclarer admissibles.

Le Président donne ensuite lecture de la notation et du classement des candidats qui peut se résumer comme suit.

E1 - Critère n° 1 : Prix.

40%

Candidats	EXOPEN	SF2E INGENIERIE
Offres de prix	189 660,00 €	368 562,50 €

Critère n° 1	EXOPEN	SF2E INGENIERIE
Points attribués (/40)	40	20.6

E2 - Critère n° 2 : Qualités techniques

50%

Critère n° 2	EXOPEN	SF2E INGENIERIE
Points attribués (/50)	48.2	48.4

E3 - Critère n° 3 : Délais d'exécution

10%

Critère n° 3	EXOPEN	SF2E INGENIERIE
Points attribués (/10)	8.3	10

TOTAL	EXOPEN	SF2E INGENIERIE
Points attribués (/100)	96.5	78.4

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	EXOPEN
2	SF2E INGENIERIE

Au vu de l'analyse des critères, il est proposé de retenir l'offre de EXOPEN pour un montant de 189 660 € HT.

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ DECIDE de valider la proposition de ce classement
- ✓ AUTORISE le Président à signer le marché avec le bureau d'études EXOPEN pour un montant de 189 660 € HT

Le président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le